

 **GRÈCE : LES VOYAGES D'AFFAIRES**

Les services des passeports et visas	Pour obtenir plus d'informations sur les visas et les formalités à l'entrée, rendez-vous sur le site Internet du Ministère des Affaires étrangères grec. Liste des ambassades grecques.
Les précautions sanitaires	Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour la Grèce sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC. Bien qu'il n'existe aucune exigence officielle en matière de vaccination, les vaccins suivants sont fortement recommandés : tétanos, diphtérie, varicelle, grippe, rougeole, rage, hépatite A et B et poliomyélite. Pour les déplacements dans la ville de Thessalonique, la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée. Bien que la Grèce soit géographiquement située dans le sud-est de l'Europe, les mesures de précaution sanitaires sont les mêmes que pour les voyages en Europe occidentale. Les touristes qui se rendent en Grèce en été doivent garder à l'esprit que le rayonnement solaire et la chaleur peuvent être très intenses.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Les avertissements actuels donnés par le Département d'état des USA Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.
Les numéros d'urgence	Police : 100 Pompiers : 199 Ambulance : 166
Télécommunication	Suffixe internet : .gr Pour téléphoner de la Grèce, composez le : 00 Pour téléphoner la Grèce, composez le : +30
Payer	La monnaie en circulation depuis le 1er janvier 2002 est l'Euro. Les coupures existent en billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros. Les pièces en circulation ont une valeur faciale de 1 cent , 2 cents, 5 cents, 10 cents, 20 cents, 50 cents, 1 EUR et 2 EUR. Habituellement en liquide. Une carte de crédit est aussi utile, mais elles ne sont acceptées que dans les plus grands établissements.